



POUVOIR D'ACHAT AIDE A L'AUTONOMIE

LE 25 NOVEMBRE LES RETRAITES DOIVENT SE FAIRE ENTENDRE !

De réforme en réforme, les retraités s'appauvrissent et le gouvernement poursuit ses agressions contre le 3^{ème} âge avec de nouvelles mesures qui vont entraîner encore plus de misère. La dernière loi sur les retraites qui conduira à une baisse généralisée du niveau des pensions, les dispositions qui découlent de la loi Bachelot sur la santé, le projet en préparation sur la dépendance participent à cette politique de régression de la situation de toutes les générations de retraités.

Selon le calcul de la CGT et aussi selon la Caisse Nationale Assurance Vieillesse, l'indexation de l'évolution des pensions sur l'évolution des prix et non plus sur celle du salaire moyen, ainsi que les autres dispositions qui découlent des réformes Balladur et Fillon ont conduit à une baisse généralisée du niveau de vie des retraités d'environ 20%.

**C'EST POURQUOI, NOUS
RECLAMONS AVEC FORCE UN
RATTRAPAGE IMMEDIAT DE
300€ PAR MOIS POUR TOUS !**

Le gouvernement qui prépare un nouveau plan d'austérité va tenter de réduire les dépenses utiles au pays tout entier à travers l'élaboration du budget 2011.

Parmi les mesures annoncées, il va continuer à dérembourser les médicaments et autres soins médicaux, à couper dans les budgets des hôpitaux et des établissements pour personnes âgées, à rogner encore sur les pensions et retraites, à limiter les dotations budgétaires des collectivités territoriales, les poussant à augmenter les impôts et à réduire les dépenses sociales.

Ces mesures avec d'autres ne visent pas que les retraités, mais reconnaissons que nous sommes particulièrement malmenés. En un mot : **maltraités !**

Le compte n'y est vraiment pas !

La misérable revalorisation des pensions de 0,9% au 1^{er} avril et les 0,72% d'augmentation des retraites complémentaires ont été laminées par toutes les augmentations de prix qui sont intervenues depuis le début d'année.

Le montant des retraites accordées aux femmes représente 67% de celui des hommes. 64% des femmes perçoivent moins de 900€ par mois, une sur trois moins de 700€.

Des chiffres à méditer :
La fortune totale des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25% en 1 an, passant de 194 à 241 milliards d'euros en 2009, soit à peu près le montant de la masse des pensions versées aux 15 millions de retraités.

***Et si on touchait
enfin au grisbi !***

La retraite n'est pas une aumône, c'est un droit acquis en participant, par le travail, à la création de richesses. Les 15 millions de retraités ne sont pas un « coût », ils sont un des moteurs de développement d'activités et d'emplois pour la société, avec au travers des retraites, 260 milliards d'euros qui sont réinjectés dans l'économie. Leur niveau de vie, leur avenir intéressent toute la société.

Vivre mieux notre retraite, c'est possible !

Nos pensions n'ont-elles pas plus d'importance que les milliards d'euros de cadeaux fiscaux offerts aux grandes fortunes, que les dividendes versés aux gros actionnaires du CAC 40, que les retraites dorées des grands patrons ?

L'argent existe pour satisfaire nos revendications et répondre aux besoins de financement des retraites des salariés et de la dépendance en mettant à contribution tous les revenus non soumis à cotisations et les revenus financiers des entreprises. Promouvoir une autre politique de l'emploi qui débouche sur des ressources supplémentaires et une autre

répartition des richesses fait aussi partie des solutions pour assurer le financement de retraites justes et pérennes.

Gaz, électricité, mutuelles, logement, alimentation, impôts locaux, dépenses de santé, transports, loisirs...

Les prix flambent depuis le début de l'année.

***Une nouvelle
augmentation
des pensions
est vitale pour
2010 !***

La durée de vie s'allonge, et c'est une bonne nouvelle. Toutefois elle peut s'accompagner, dans le grand âge, d'une perte d'autonomie totale ou partielle, qui doit être prise en charge par la Sécurité sociale.

Lors de la création de la Sécurité sociale, le risque de perte d'autonomie à un âge avancé existait peu : les moyens de soigner les maladies chroniques n'existaient pas, les gens vivaient en bonne santé ou mouraient jeunes. Ce sont les progrès des sciences et des techniques, de la médecine, le résultat des luttes pour l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de vie qui ont permis l'allongement progressif de la durée de vie. Même si la durée de vie en bonne santé progresse plus vite que l'espérance de vie, même si les périodes de « dépendance » sont de plus en plus courtes, le nombre de personnes âgées qui auront besoin d'aide à l'autonomie va indiscutablement augmenter. Cette situation nouvelle doit être prise en charge par la solidarité nationale. C'est un véritable choix de société, nous voulons une société où chacun a le droit à une vie digne et citoyenne.

Nous refusons les projets gouvernementaux ou parlementaires qui renvoient la charge de l'aide à l'autonomie aux personnes dépendantes ou à leurs familles, à l'assurance privée et au recours sur successions (gage sur patrimoine). De nombreuses voix s'élèvent contre ces projets : celles de l'ensemble des organisations syndicales de salariés et de retraités, du comité national de retraités et personnes âgées (CNRPA), de bon nombre d'associations de retraités et de professionnels.

Les retraités très présents avec les actifs dans les dernières mobilisations pour l'emploi, les salaires et les retraites ont toutes les raisons de rester mobilisés pour leurs revendications. Ils demandent :

- **Un minimum de retraite au niveau du SMIC**
- **300€ par mois pour tous au titre du rattrapage**
- **Une pension de réversion à 75% de la retraite initiale**
- **Le retour à la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier et un rattrapage pour 2010**
- **Le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale**

AIDE A L'AUTONOMIE

Un droit universel

Définir un droit universel de compensation à la perte d'autonomie pour tous les âges, dans le cadre de la Sécurité sociale qui permettrait une égalité de traitement entre les personnes sur tout le territoire.

Une évaluation unique

L'évaluation de l'aide à l'autonomie doit être effectuée par un comité d'évaluation représentant le social, le médico-social et le sanitaire et être déterminée pour l'ensemble des intervenants et du territoire.

Un grand service public d'aide à la personne

Afin de répondre à des besoins vitaux, pour assurer l'égalité de traitement, la pérennité des soins et leur qualité, l'aide à domicile doit relever d'un service public, en partenariat avec le secteur associatif.

La prévention

La prévention tout au long de la vie doit devenir une des dimensions de la politique nationale de santé, intégrant l'éducation de la population.

Hébergement en maison de retraite médicalisée

Les infrastructures devraient avoir des financements publics, comme c'est le cas pour les écoles, les hôpitaux, les gymnases, les crèches.

A L'APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE RETRAITES CGT-CFDT-CGC-UNSA-FGR FP

LES RETRAITES ONT LES MOYENS DE SE FAIRE ENTENDRE EN PARTICIPANT LE JEUDI 25 NOVEMBRE A LA JOURNEE NATIONALE D'ACTION UNITAIRE DES RETRAITES

**Pour la région Ile de France: rendez-vous le 25 novembre 2010
à 11 heures, métro Sèvres - Babylone
pour se rendre chez le Premier Ministre, à Matignon**

**Pour les autres régions : pour participer aux manifestations prévues
renseignez-vous auprès de votre Union départementale CGT**